RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 02197
Numéro SIREN : 498 385 459
Nom ou dénomination : ABC FOODS

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2020 sous le numéro de dépôt 22648

RAPPORT

DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE ABC FOODS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL ABC FOODS
Quai de Paludate
Min de Bordeaux - Bureau 11
33 800 BORDEAUX
N° SIREN 498 385 459

Groupe Y Nexia

NIORT
53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 01
www.groupey.fr

SARL ABC FOODS

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société ABC FOODS, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée unipersonnelle

A l'associée unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désignés en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par votre décision en date du 7 août 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Votre société a été créée le 1er juin 2009 sous la forme d'une SARL. Le capital social de votre société s'élève à 100 000 €.

La société a notamment pour objet :

- La négoce à l'importation et l'exportation de tous produits alimentaires, et produits annexes et l'exploitation de tous commerces de gros, demi gros, de détail et de vente aux particuliers, de ces produits.
- Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Le dernier exercice de 12 mois en date de clôture du 31/12/2019, génère un chiffre d'affaires de de 4 059K€.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à analyser la dernière situation comptable établie au 30 juin 2020 par le cabinet d'expertise comptable ACSE et qui font apparaître un montant de capitaux propres de 1 031 565 € ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. De plus la situation au 30 juin ne présente pas d'évolution défavorable par rapport au dernier exercice clos au 31 décembre 2019.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Niort, le 4 septembre 2020

COMMISSAIRE AUX COMPTES ET A LA TRANSFORMATION

GROUPE Y Audit - Francis GUILLEMET